

année, Jeanne dépasse d'un grand coup d'aile tout l'horizon enclos en nos frontières. ”

Ce 16 mai 1920 — comme ce 13 mai précédent où fut canonisée Marguerite-Marie—restera donc une grande date de l'histoire de France. Le 27 janvier 1894, Léon XIII déclarait Jeanne d'Arc vénérable. Le 6 janvier 1904, Pie X décrétait qu'elle a pratiqué héroïquement la vertu. Le 18 août 1909, Pie X encore la béatifiait. Le 6 avril 1919, Benoît XV reconnaissait que de vrais miracles lui sont dus. Enfin, hier, 16 mai 1920, le même Benoît XV la plaçait sur les autels. Qu'ils sont loin les temps du procès de Cauchon et du bûcher de Rouen! ¹ Quel beau jour ce fut pour la France, hier, à Rome!

Sainte Jeanne d'Arc, chez nous, au Canada, comme au pays des aïeux, fut toujours populaire. Enfants, nous avons appris à l'aimer autant qu'à l'admirer. Nous lui avons, plusieurs, consacré nos premiers essais littéraires ou oratoires. Celui qui écrit ces lignes se rappelle qu'à l'époque de sa rhétorique, ses confrères térésiens et lui célébrèrent, en une séance solennelle, qui menaça de ne pas finir, les hauts faits et les vertus de l'illustre pucelle d'Orléans. Et ce fut, sans doute, le cas pour beaucoup d'élèves dans nos collèges et dans nos séminaires.

Nous tenions, à la *Semaine religieuse*, avec ou après tant d'autres, au lendemain de son plus grand jour de gloire, à rendre hommage à sainte Jeanne d'Arc. Mais comment le faire d'une façon qui ne soit pas trop indigne d'elle et de l'Eglise ?

¹ L'on sait que sainte Jeanne d'Arc était née à Domrémy, le 6 janvier 1412; qu'elle entendit “ ses voix ” de 1424 à 1428; qu'elle quitta le foyer paternel en 1429; qu'après une campagne aussi extraordinaire que rapide à la tête des armées elle fit sacrer le roi Charles VII à Reims, le 17 juillet 1429; qu'enfin, trahie et vendue aux Anglais en mai 1430, elle demeura plusieurs mois en prison. Subit son inique procès, et fut brûlée sur le bûcher, à Rouen, le 31 mai 1431.